

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 233

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bitude de passer ainsi leur nez à tabac, et ne risquent-elles pas d'entendre rééditer la devise d'un humoriste oublié : « Je méprise la femme qui prise, et je prise celle qui reprise ? »

* * *

La loi pour tous. — Le code hollandais, qui prescrit l'apposition d'une affiche sur les murs de toute habitation où a été constaté un cas de maladie contagieuse, a été scrupuleusement respecté dans le cas de la reine Wilhelmine.

C'est ainsi qu'à Loo, le papier indiquant le cas de fièvre typhoïde a été collé sur les murs du palais, du côté de la loge du concierge. Il s'y trouve encore et ne sera enlevé qu'après que les appartements auront été désinfectés. Voilà une égalité qu'on ne connaît guère en Suisse !

* * *

Ces jours derniers, le buraliste d'un village du Michigan donnait sa démission parce qu'il recevait pour une habitante du village une telle quantité de lettres qu'il lui était impossible de les classer; une enquête fut ordonnée à la suite de cette démission et on trouva que cette femme, qui habitait une sorte de hutte dans un quartier misérable, avait annoncé dans une gazette matrimoniale qu'elle cherchait un mari; elle se donnait comme jeune veuve possédant 200 à 300,000 francs et 5 millions d'espérances; en réponse à ses correspondants, elle leur envoyait un portrait d'actrice; elle a été arrêtée et les perquisitions ont amené la découverte de plus de 1,000 lettres provenant de soupirants.

* * *

Pendant des siècles, les chevaux ont trainé des voitures. Voici venir l'époque où les voitures les transporteront.

Une demoiselle Chaussegros a légué dernièrement deux millions et demi à la Société protectrice des animaux, pour servir à secourir les malheureuses bêtes blessées sur la voie publique. Les formalités administratives étant remplies aujourd'hui, cette fortune va être versée dans la caisse de la Société.

Celle-ci a, dès à présent, décidé l'acquisition de quelques voitures automobiles spéciales pour le transport des chevaux blessés dans la rue.

Mlle Chaussegros a fait preuve d'un bon cœur. Mais son exquise sensibilité aurait été mieux appréciée encore si les deux millions et demi avaient été destinés au soulagement, non des pauvres chevaux, mais des pauvres diables.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 231 du *Fays du Dimanche* :

880. CHARADE FANTAISISTE.

ter
mot
maître
Mon tout : thermomètre.

881. PROBLÈMES POINTÉS.

On n'est jamais si bien qu'on ne puisse être mieux, ni si mal qu'on ne puisse être pis.

882. MOTS EN LOSANGE.

P
c a p
n a n a n
c a b o t i n
P a n o r a m a s
p a t a t e s
n i m e s
n a s
s

883. CURIOSITÉS.

LA FERRONNIÈRE.

On a donné le nom de *Ferronnière* à un bijou posé au milieu du front et attaché par un ruban derrière la tête, en souvenir du célèbre portrait de femme, peint par Léonard de Vinci, connu sous le titre de la *Belle Ferronnière*.

On n'est pas fixé sur l'original, que certains auteurs supposent être une duchesse de Mantoue ou Lucrezia Crivelli.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM Le pilier du Cerele Industriel à Neuveville; Bayard à Palézieux; Parana et Orégon à Chaux-de-Fonds; Irène à Bassecourt; Agésilas à Delémont; H + B = Union; Le philosophe à St-Imier tournant ses regards vers la ville de l'avenir.

888. COMBLE.

Le Comble de la Frugalité pour un écolier, c'est de se nourrir de racines grecques.

889. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES ET VOYELLES

Rétablir la pensée suivante en remplaçant les * par les voyelles et consonnes correspondantes :
L * r * n * f * i * q * e * e * v * r * l * c * e
* r * e * l * s * p * e * e

890. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

XX XX XX 1. Ensemble d'armes.
XX XX XXX 2. Issu d'un blanc et d'une né-
[grosse,
XX XXX XXX 3. Rendre plus étroit.

891. MÉTAGRAMME.

Une ville. — Un cours d'eau. — Pour les trou-
[ver sans peine,
On n'a qu'à parcourir et Provence et Lorraine.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 1^{er} juillet prochain.

Publications officielles

Convocations d'assemblées:

Franches-Montagnes. — Toutes les les délégués des caisses paroissiales d'assurances immobilière du district sont convoqués d'office sur lundi 23 juin à 4 h. à Saignelégier pour nommer la commission de district, prendre connaissance de l'état de la caisse de district, s'occuper des assurances.

Alle. — Le 29 à 12 1/2 h. pour voter la contribution de fr. 2,500 et à compter sur la future prise d'actions pour les études définitives, du chemin de fer de la Lucelle.

Courroux. — Assemblée paroissiale le 22 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, renouveler les autorités paroissiales.

Elay. — Le 22 à 2 h. pour approuver les comptes, établir le taux de l'impôt, discuter un projet de règlement.

Courgenag. — Le 29 à 4 h. pour passer les comptes, voter les crédits nécessaires pour l'abornement des forêts, fixer le taux de l'impôt, s'occuper d'un mur de soutènement à un chemin et d'un procès.

Miécourt. — Le 29 à 1 1/2 h. pour voter une prise d'actions pour parfaire aux frais d'étude du chemin de fer de la Lucelle.

Assemblée bourgeoise immédiatement après pour voter l'admission d'un bourgeois.

Pleujouse. — Le 29 à 4 h. pour voter une somme destinée à coopérer aux frais d'études du chemin de fer de la Lucelle.

Ça et là

Les microbes lumineux. — Suspendre un morceau de bœuf dans un garde-manger obscur et trouver le lendemain cette viande transformée en lanterne, voilà, assurément, de quoi émouvoir les personnes mal au courant des propriétés des microbes lumineux. Le fait s'étant produit dans une cuisine de Madrid, les possesseurs de cet étrange morceau de bœuf pensèrent aussitôt que la susdite viande avait été empoisonnée avec du phosphore et l'envoyèrent au laboratoire municipal. De phosphore, il n'y avait aucune trace; mais les microbes y foisonnaient, et il s'agissait de ces bactéries photogènes que jusqu'ici l'on n'avait encore rencontrés que sur la morue fraîche.

Ce qui caractérise ces microbes lumineux, c'est qu'ils ne vivent et ne donnent des lueurs phosphorescentes que sur la viande fraîche. Dès que la putréfaction commence, ils s'éteignent. Et contrairement à ce qu'on croyait, leur luminosité n'a pas pour condition l'élévation de la température extérieure.

Les microbes dont il s'agit dans cette observation sont restés actifs de 5 degrés sous zéro à 30 degrés.

Bons mots

Une peur bleue. — Ah ! M. Schwein, que vous est-il donc arrivé? vous êtes affreusement pâle.

— Che fou grois. Il y a un quart d'heure, che drafersai le garrevour tes égrasés avec un ami qui a été renfersé par un viagre. Che l'ai gru mort. Heureusement il s'en est diré avec guelques gontusions.

— Vous avez dû avoir une frayeur terrible?
— Une beur pleue. Che-lui afais brédé: ce matie cinq francs, il ne m'afait pas tonné de reçu.

Cote de l'argent

du 18 Juin 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 93. — le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 95. — le kilo.

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur.